

DESHERBANT SELECTIF GAZONS

GAZONS INSTALLES ET JEUNES GAZONS

AVANTAGES

100% systémique. **Large spectre d'efficacité** : 3 matières actives complémentaires. Puissance de dégagement sur gazon fortement envahi. Souplesse d'emploi : **utilisation 9 mois sur 12. Utilisable sur jeunes gazons. Sécurité** pour la plupart des arbres, arbustes d'ornement et haies environnantes. Utilisation possible des tontes pour le compost. **Plan environnemental** : réduction des concentrations. Emploi autorisé dans les jardins. **Usage homologué** par le Ministère de l'Agriculture.

UTILISATIONS

Peut être utilisé sur les très jeunes gazons pour supprimer la compétition des jeunes graminées de bien s'implanter avant la première tonte et également sur gazons bien établis arborés ou non.



MODE D'EMPLOI

Mode d'action / Efficacité :

Les trois matières actives, sélectives des graminées, possèdent une action foliaire systémique et des spectres d'activité complémentaires.

Aussi, le **DESHERBANT SELECTIF GAZONS** présente une grande efficacité sur la quasi-totalité des adventices dicotylédones des gazons installés et des jeunes gazons.

Le **DESHERBANT SELECTIF GAZONS** ne contient que les isomères actifs du dichlorprop-p et du mecoprop, à savoir dichlorprop-p et mecoprop-p. Cela permet une réduction des concentrations dans la formulation et des doses de matières actives apportées à l'hectare, un point positif sur le plan environnemental.

De plus, les matières actives sont formulées sous forme de sels, ce qui réduit les risques de volatilité en conditions chaudes et permet une utilisation du produit 9 mois sur 12.

Le **DESHERBANT SELECTIF GAZONS** ne présente aucune persistance dans le sol et n'agit donc que sur les plantes présentes lors du traitement.

Doses et usages homologués :

Désherbage des gazons de graminées :

2 l/ha sur jeune gazon pour les dicotylédones annuelles.

4 l/ha sur gazon installé et zone herbeuse pour les dicotylédones annuelles et vivaces.

Epoque d'utilisation :

Dès le mois de mars par temps doux à une température comprise entre 12 et 20°C, dès que la croissance des adventices est active.

Les traitements d'automne permettent de détruire les adventices vivaces.

Sur jeunes gazons, le traitement est possible dès le stade 3 feuilles des graminées, lorsque les dicots se développent.

Mode d'emploi :

Remplir la cuve au 2/3 d'eau, utiliser une dose nécessaire de **DESHERBANT SELECTIF GAZONS**.

Rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau impérativement dans la cuve.

Compléter à la quantité de bouillie nécessaire.

Bien agiter.

Traiter 3 à 5 jours après la tonte et attendre 3 à 5 jours avant la tonte suivante.

DESHERBANT SELECTIF GAZONS

(suite)

CARACTERISTIQUES

<i>Aspect</i>	: <i>liquide limpide brun</i>
<i>Densité</i>	: <i>1,1</i>
<i>Point éclair</i>	: <i>80°C</i>
<i>pH</i>	: <i>7 à 8</i>
<i>Hydrosolubilité</i>	: <i>soluble dans l'eau</i>
<i>Composition</i>	
<i>Concentré soluble contenant</i>	: <i>100g/l de dichlorprop-p</i> <i>100g/l de mecorprop-p</i> <i>200g/l de 2,4-MCPA (sous forme de sels de diméthylamine)</i>
<i>A.M.M</i>	: <i>n° 2010035 délivrée par le Ministère de l'Agriculture détenue par NUFARM S.A sous le nom Novertex N</i>
<i>Etiquetage</i>	: <i>Xi</i>

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Traiter à basse pression (2 à 3 bars) avec des buses à fente (jet plat).
Traiter par taches sur les adventices présentes et actives sans toucher les parties vertes des plantes à conserver.
Utiliser des lances munies d'un cache protecteur.
Eviter toute formation d'embruns en traitant par temps calme.
Ne pas laisser paître le bétail dans les zones traitées pendant une période de 2 à 3 semaines après l'application.
Pulvériser en évitant les points d'eau.
Ne pas traiter en période de sécheresse, attendre que la végétation redémarre après une pluie ou un arrosage.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non-conforme à nos instructions.